

Assemblée plénière des 25 et 26 juin 2020

Compte administratif 2019

La Région concrétise la montée en charge de ses interventions et la mise en œuvre des priorités du mandat, dans le respect de la stratégie financière.

Le compte administratif démontre la poursuite des orientations stratégiques financières définies en début de mandat :

- ⇒ **un maintien des grands équilibres financiers en fonctionnement**
- ⇒ **une accélération des investissements au service des grandes priorités régionales**
- ⇒ **une progression maîtrisée de la dette.**

➤ L'autofinancement (ou épargne brute) mesure la capacité de la Région à épargner pour financer ses investissements, sans recourir à l'emprunt.

En 2019, la Région Bourgogne-Franche-Comté dégage un autofinancement brut de 225 millions d'euros, représentant un niveau d'épargne satisfaisant et conforme aux objectifs financiers de la stratégie de mandat. Le taux d'épargne brute s'établit à 17.7%.

➤ **Conformément aux objectifs, la Région confirme un niveau d'investissement significatif au service du développement du territoire, à hauteur de 414 M€, un montant d'une ampleur inédite.**

Les investissements régionaux portent principalement sur les établissements d'enseignement (119 M€), les infrastructures de transports (115 M€), le développement économique, agricole et touristique (52 M€).

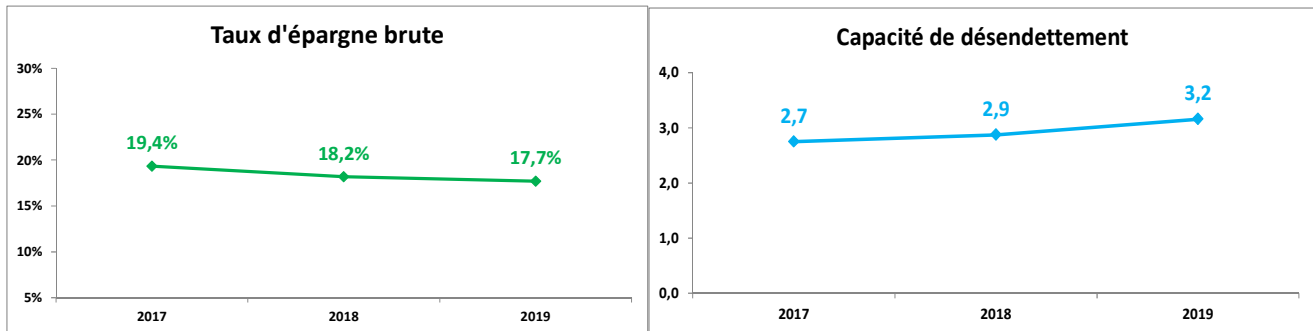
L'investissement de la nouvelle région est en forte hausse, passant de 285 millions d'euros en 2016 à 414 millions d'euros en 2019.

➤ Compte-tenu de la hausse de l'investissement, la Région Bourgogne-Franche-Comté a accru son recours à l'emprunt. L'encours de la dette régionale s'établit à 711 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Grâce à l'autofinancement élevé, l'endettement régional reste maîtrisé.

La capacité de désendettement, indicateur de référence en matière de dette, s'établit à 3.2 années bien en dessous du niveau des autres régions. Il s'agit du temps que mettrait la collectivité à rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait toute son épargne.

Des indicateurs de gestion très satisfaisants



➤ Les taux de réalisation sont élevés, avec un taux global de 96.7 % du budget régional : la région a mise en œuvre ses politiques publiques conformément aux engagements.

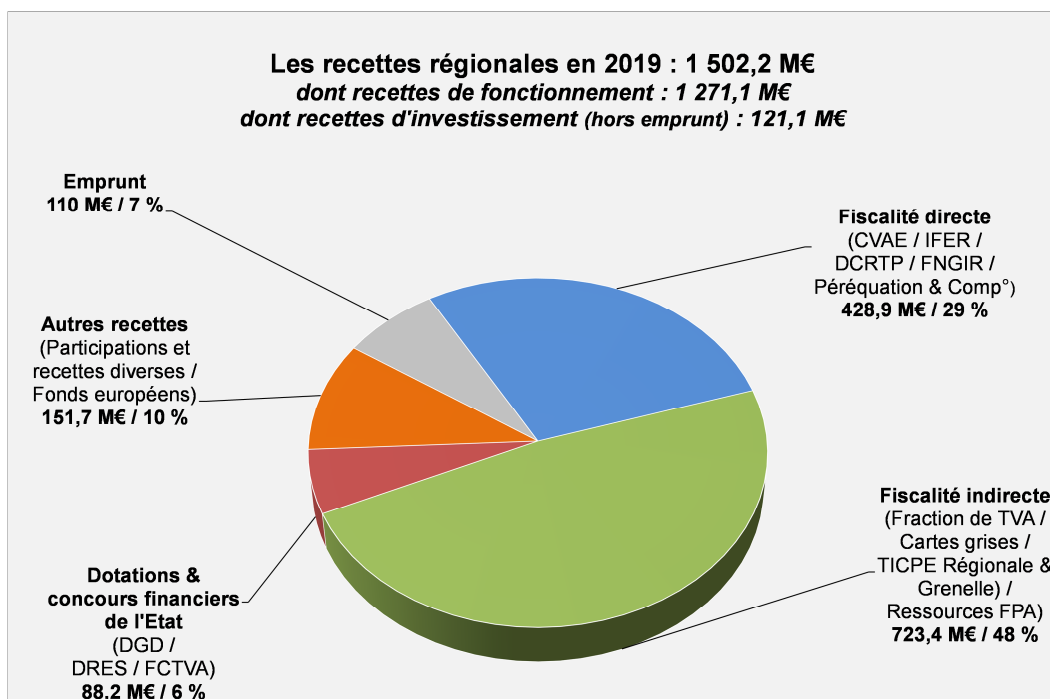
Les ressources régionales de l'exercice 2019

Les ressources totales de la Région se sont élevées à **1 502.2 millions d'euros** en 2019 (hors gestion active de la dette et de la trésorerie et reprise des résultats antérieurs).

Faits marquants en matière de recettes

Les recettes de fonctionnement sont en hausse, sous l'effet de la forte hausse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de la montée en puissance du plan régional d'investissement dans les compétences.

- Le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) s'élève en 2019 à 306.3 M€. L'évolution du produit de la CVAE régionale est de + 4.9 % entre 2018 et 2019.
- Les recettes de la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules (taxe sur les cartes grises) se sont élevées à 115.3 M€ en 2019. (+1% à périmètre constant)
- La recette de fraction de TVA s'est élevée à 238.2 M€, soit une évolution de + 2.2 % comparativement à l'exercice précédent.
- La Région a mobilisé 110 M€ d'emprunts nouveaux auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI) et de la Banque Postale à des conditions financières optimales, permettant de limiter l'impact des frais financiers sur le budget régional.



Les dépenses régionales de l'exercice 2019

En 2019, les dépenses régionales se sont élevées à **1 510.1 millions d'euros** (hors gestion active de la dette et reprise des résultats).

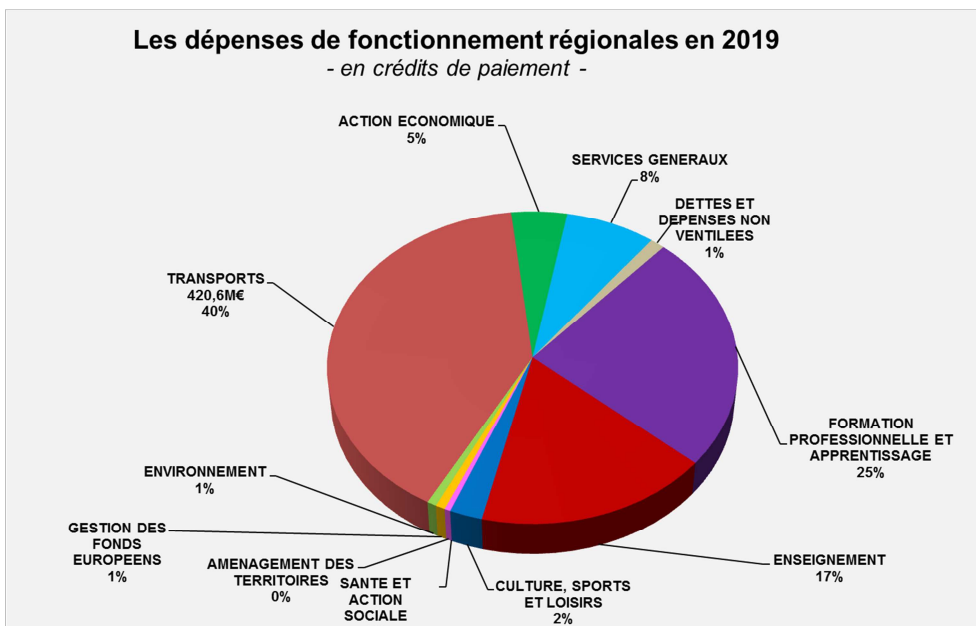
Les dépenses enregistrent un taux de réalisation de 97.32 % en 2019 en augmentation de plus de deux points.

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement à périmètre constant

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1046.1 millions d'euros** au titre de l'exercice 2019.

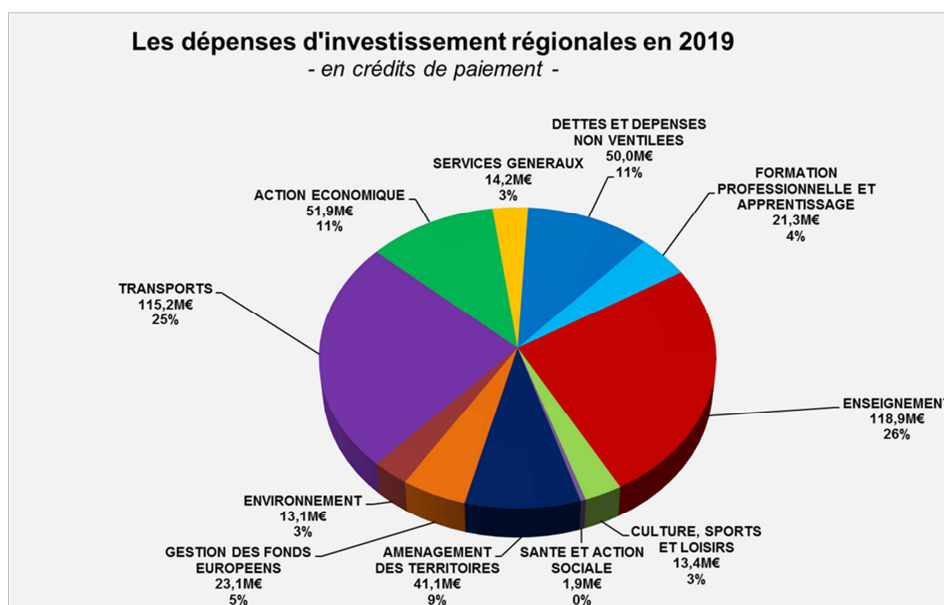
Hors impact de l'évolution des dépenses de fonds européens et de montée en puissance du Plan Régionale d'Investissement dans les Compétences (PRIC), la Région connaît une stabilité de ses dépenses.

Dans le cadre du contrat financier signé avec l'État sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, l'évolution constatée est de + 0,74 %. La Région respecte donc la trajectoire réglementaire et contractuellement fixée de 1,2% d'augmentation des dépenses de fonctionnement par an.



Un niveau élevé de dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de la Région en 2019 se sont établies à 414 millions d'euros (hors dette), et enregistrent une évolution de + 13.2 % par rapport à 2018. Il s'agit d'un niveau de dépenses d'investissement inédit, conforme aux engagements pris et à la trajectoire financière annoncée.



Budget supplémentaire 2020

Le budget supplémentaire soumis au vote des élus s'élève à 47,4 millions d'euros en crédits de paiement. Il traduit la mobilisation de la Région pour faire face à la crise.

Il intègre cette année :

- **Les mouvements de modification traditionnelle du budget primitif 2020**, avec la reprise du résultat de l'exercice 2019 et les ajustements de crédits nécessaires à l'exécution budgétaire.
- **La prise en compte impacts de la crise sanitaire**, en recettes et en dépenses.

Les ressources fiscales de la Région sont fortement exposées à la récession économique majeure que connaît notre pays, ce qui conduit à des diminutions importantes de recettes. En dépenses, cette décision modificative traduit la forte mobilisation pour faire face à la crise sanitaire et économique ; des inscriptions de crédits supplémentaires sont proposées, dans le cadre du financement des mesures exceptionnelles et dispositifs d'urgence mis en œuvre par la Région

- **La mise à jour technique des engagements pluriannuels de la région antérieurs à 2020** avec des annulations d'autorisations de programmes et d'autorisations d'engagement en application du règlement budgétaire et financier (*)¹.
- **L'augmentation des AP et AE de dépenses imprévues** à 5% des dépenses réelles de chaque section, soit + 25,9 M€ en investissement, et + 43,3 M€ en fonctionnement.

Synthèse (toutes opérations)

	AP/AE (tous millesimes)	CP 2020	recettes
Investissement	-53 682 380,54	36 138 708,84	15 757 591,00
Fonctionnement	-9 805 472,13	11 232 634,35	-40 063 269,00
Total	-63 487 852,67	47 371 343,19	-24 305 678,00

Synthèse (en retraitant les mouvements techniques et les fonds européens)

Hors annulations AP/AE antérieures, dépenses imprévues et fonds européens

	AP/AE	CP	recettes
Investissement	-5 930 269,00	20 131 938,29	-1 242 409,00
Fonctionnement	7 080 213,69	13 479 990,85	-40 063 269,00
Total	1 149 944,69	33 611 929,14	-41 305 678,00

CP = crédits de paiement, CPF pour la section de fonctionnement, CPI pour la section d'investissement.
AP (autorisations de programme) et AE (autorisations d'engagement) = engagements pluriannuels

¹ Cette mise à jour répond à une obligation comptable et se traduit par l'annulation d'enveloppes de crédits qui ne donneront pas lieu à exécution. Elle est à distinguer, en termes d'analyse, des mouvements de crédits relevant du budget supplémentaire proprement dit.

Les principales propositions en recettes

47,8 M€ de pertes de recettes liées à la crise du COVID-19, au titre de la fiscalité indirecte :

- Fraction du produit de TVA : - 21,5 M€. Produit prévisionnel de la recette de TVA 2020 ramené à 223 M€, soit le montant de la DGF 2017 qui constitue une « garantie plancher » ;
- Taxe sur les cartes grises : - 17,8 M€. Produit prévisionnel attendu en 2020 ajusté à 98 M€.
- TICPE : - 8,5 M€, en raison des baisses des consommations de carburants.

Fiscalité directe : - 1,6 M€ par rapport au BP 2020

Financement de l'apprentissage : - 3 M€ par rapport au BP 2020.

Dotations, participations et autres recettes : + 9,5 M€ En fonctionnement, 6,7 M€ correspondent aux recettes de la formation et de l'apprentissage, aux participations de l'État et aux recettes des EPCI liées aux commandes de masques. En investissement, 2,8 M€ correspondent principalement au domaine de l'action économique).

Fonds européens : + 17 M€, liés à la crise sanitaire (- 3 M€ au titre des décalages de programmation et + 20 M€ de nouvelles dépenses (équipement médicaux, accompagnement de la reprise de l'économie régionale).

Les principales propositions en dépenses

Des inscriptions importantes au titre de la crise sanitaire :

La Région intervient depuis le début de la crise sanitaire au titre de l'ensemble de ses compétences.

En investissement :

- Soutien à l'économie : + 31 M€ en AP et + 13 M€ en CPI, qui permettront de soutenir le tissu économique : fonds prêt rebond de la BPI, report de 6 mois des échéances des avances remboursables gérées par la régie ARDEA, fonds de solidarité national, fonds de garantie régional France Active BFC, fonds économie sociale et solidaire, prêt d'honneur Réseau Entreprendre, prêt d'honneur auto-entrepreneurs, redimensionnement du fonds de solidarité territorial, fonds d'aides directes contractualisé avec les intercommunalités.
- Tourisme : + 1,6 M€ en AP et + 4,1 M€ en CPI, pour le fonds d'urgence tourisme et un dispositif d'aide au conseil.
- Secteur associatif : + 2,8 M€ en AP et + 2,240 M€ en CPI.
- Soutien des entreprises horticoles : + 434 K€ en AP et CPI.
- Actions initiées par la Commission européenne : + 17 M€ en AP et en CPI, suivant un premier axe permettant de financer l'achat de matériel médical et un second axe d'intervention en soutien à l'économie par la mobilisation du FEDER via la BPI
- Reconstitution du capital de la dette mobilisé pour permettre le financement des mesures d'urgence liées à l'économie : + 10 M€ de CPI.

En fonctionnement :

- Soutien au secteur de l'économie : + 3,7 M€ en AE et 3,3 M€ en CPF, qui permettront de soutenir le tissu économique.
- Fonds d'urgence pour le secteur associatif : + 2,8 M€ en AE et + 2,240 M€ en CPF.
- Pass Tourisme : + 98 K€ en AE et en CPF, pour permettre aux touristes et aux habitants de la région d'accéder à une centaine de sites touristiques dès sa mise en service avant l'été.
- Achats de masques : + 8,5 M€ en CPF à destination principalement d'autres collectivités (communes et intercommunalités essentiellement) et aux très petites entreprises par le biais du réseau des chambres de commerce et d'industrie. S'y ajoutent 304 K€ en CPF pour l'achat de gel hydro-alcoolique ainsi que 200 K€ d'AE et CPF pour l'achat de matériels de protection divers pour les agents de la collectivité (masques, gels, gants, sur-chaussures...).

Des inscriptions indépendantes de la crise sanitaire :

Infrastructures de transport :

- Différé du projet « Rames H2 » dans l'attente d'une confirmation du cofinancement de l'État : - 51 M€ en AP et - 2,705 M€ en CPI.
- Boîtiers GSM Railways : + 1,6 M€ en AP et + 320 K€ en CPI.
- Mise à 2x2 voies de la RCEA : + 500 K€ en AP et + 200 K€ en CPI.
- Financement des études centre de maintenance et audit convention TER : + 1,3 M€ AP et CPI.

Mobilité :

- Convention TER : - 2,219 M€ en AE et en CPF suite à l'ajustement du devis 2020 notamment.

Economie :

- Instruction de nouveaux dossiers dans le cadre du RI « Aide à l'immobilier » : + 2,6 M€ en AP et + 106 K€ en CPI.

Agriculture :

- 1 M€ d'AP sont inscrits au titre du règlement d'intervention « Eaux pluviales », pour soutenir les investissements dans l'adaptation au changement climatique.
- + 1,3 M€ en AE et + 330 K€ en CPF en faveur du changement climatique et de l'adaptation des exploitations.

Tourisme : création d'une foncière : + 1,5 M€ d'AP et 750 K€ CPI. Il s'agit d'un outil de portage financier mutualisé ayant pour objectif de faciliter la réalisation de projets hôteliers et leur mise en exploitation sur l'ensemble du territoire régional.

Communication : + 385 K€ en AE et CPF pour la campagne « J'veux du local ».

Impact du BS sur les équilibres financiers : hausse de l'emprunt d'équilibre de 65,2 M€

Le projet de budget supplémentaire conduit une hausse de l'emprunt d'équilibre, qui évolue ainsi de **248,7 M€ à 313,9 M€**.